





Table ronde :
Semences potagères biologiques
Réglementation actuelle
Difficultés et perspectives
de production

MIFFEL - 20 octobre 2011

Catherine Mazollier
GRAB - référente PACA
en maraîchage biologique




Refbio PACA maraîchage




Semences potagères biologiques



- Réglementation actuelle
- Quelles sociétés produisent des semences potagères biologiques ?
- Quelle utilisation des semences biologiques en AB ?
- témoignage de sociétés de semences
- témoignage de producteurs de semences potagères

2

Semences potagères biologiques
Réglementation actuelle (1)

- ➔ Depuis 2004, le règlement européen impose l'utilisation de semences biologiques
- ➔ Mais des dérogations sont possibles pour l'utilisation de semences conventionnelles non traitées ...
- ➔ Pour la gestion de ces dérogations, chaque pays a mis en place des listes :
 - **Catégorie 1 : hors dérogation (HD)**
 - **Catégorie 2 : liste normale**
 - **Catégorie 3 : autorisations générales**

Ces 3 catégories sont définies par un groupe d'experts sous l'égide de la Commission Nationale de l'AB à l'INAO

Le règlement européen de l'AB interdit l'usage des OGM et des semences conventionnelles traitées

3

Semences potagères biologiques : réglementation actuelle(2)
Catégorie 1 : hors dérogation (HD) = semences biologiques obligatoires :

salades sous abris : laitue, batavia, f. de chêne blonde et rouge
salade de plein champ : laitue et batavia, romaine, scarole,
autres espèces : concombre long, cornichon,
radis rond rouge, fève, poireau OP,
persil (sauf semences prégermées) ...
céleri rave (sauf semences enrobées ou prégermées)
l'oignon jaune devrait passer hors dérogation fin 2011
La carotte nantaise devrait passer hors dérogation en 2012 ou 2013

Pour ces espèces HD : semences biologiques obligatoires
pas de semences conventionnelles non traitées
sauf demande exceptionnelle dans 2 cas possibles :

- aucune variété adaptée au créneau de production
- ou petit essai (maxi 100 graines)

4

Semences potagères biologiques : réglementation actuelle(3)
Catégorie 2 = liste normale :
Les semences conventionnelles non traitées sont autorisées par dérogation, si la variété n'est pas disponible en semences biologiques il est alors nécessaire de faire une demande de dérogation : sur le site www.semences-biologiques.org

Cette catégorie concerne la plupart des espèces légumières :
ail blanc et violet, aubergine, betterave rouge, carotte, chou, courge et courgette, épinard, haricot, mâche, melon, navet, oignon, panais, piment et poivron, poireau hybride, pois, radis long, tomate ...

5

Semences potagères biologiques : réglementation actuelle(4)
Catégorie 3 : autorisations générales
Les semences conventionnelles non traitées sont autorisées, sans demande de dérogation :

espèces :

artichaut (plants), asperge (semences ou griffes), porte greffe (solanacées et Cucurbitacées), rhubarbe
(le pissenlit et le scorsonère sont retirés de cette liste depuis août 2011)

types variétaux :

ail rose, carotte primeur ou ronde, courgette grise ou cylindrique blanche, cresson des fontaines, échalote grise (plants), haricot rame beurre, haricot nain violet ou à écosser, melon piel de sapo, navet rond blanc, oignon (blanc bulbilles ou cébette ou échalion), radis rond violet ou long noir ou blanc ou asiatique
(le haricot lingot et le radis long japonais sont retirés de cette liste depuis août 2011)



État des lieux de l'offre en semences biologiques (1) :

→ 4 groupes de sociétés selon leur position pour la commercialisation de semences biologiques :

1. Sociétés commercialisant exclusivement des semences biologiques :

Agrosemens, Biaugerme, Bio graines d'antan, Essembio, Ferme Ste Marthe, Germinance, Graines Delpaïs...

- variétés populations uniquement ou essentiellement (pas ou peu de variétés hybrides),
- souvent en petit conditionnement,
- variétés plutôt adaptées au circuit court (diversité)
- gamme stable ou en développement

8

État des lieux de l'offre en semences biologiques (2)

2. Sociétés commercialisant surtout des semences conventionnelles, et ayant développé des variétés en semences biologiques pour une partie de leur gamme (obtenteurs ou distributeurs) :

- **gamme large :** nombreuses espèces & variétés : progression régulière de l'offre
Atypyc, Bejo, Ducrettet, Enza/Vitalis, Fabre, Gautier, Rijk Zwaan, Voltz
- **gamme restreinte :** peu d'espèces & variétés : perspectives de progression annoncées :
Clause, Gierd, Vilmorin

Pour ces 2 groupes :

- essentiellement des variétés hybrides F1, rarement des variétés populations,
- souvent en grand conditionnement.

9

État des lieux de l'offre en semences biologiques (3)

3. Sociétés commercialisant uniquement des semences conventionnelles, avec des perspectives annoncées de semences biologiques à moyen terme : Nunhems et Sakata.

Pour ces 2 sociétés :

- essentiellement des variétés hybrides F1, rarement des variétés populations,
- souvent en grand conditionnement.

4. Sociétés commercialisant uniquement des semences conventionnelles, sans perspective de semences biologiques : De Ruiter et Seminis (Monsanto), Syngenta Seed

10

Dérogations en semences potagères :

Situation contrastée selon les espèces mais système fragile, car production assurée par un nombre restreint de sociétés, et tributaire des conditions de culture et de climat :

→ 2 situations pour la disponibilité en semences biologiques :

➤ **Progression de l'offre et perspectives encourageantes :**

ail, courge, haricot, oignon, poivron, radis
salade (en partie hors dérogation), tomate ...

➤ **Offre faible et perspectives restreintes de progression, offre limitée à certains types variétaux seulement, souvent non hybrides et/ou diversification :**

aubergine, betterave, brocoli, carotte, chou cabus, chou de Milan, chou fleur, courgette, épinard, mâche, melon, navet, panais, poireau, pois ...

11

Les principaux freins au développement de la vente de semences biologiques :

- **Marché insuffisant ?**
- **Système de dérogation permettant encore de recourir facilement à des semences conventionnelles ?**
- **Difficultés de trouver des agriculteurs multiplicateurs certifiés en AB & compétents ?**
- **Problèmes techniques en production de semences ? (bisannuelles notamment) :** maîtrise des adventices, problèmes sanitaires ...
- **Qualité des semences inférieure ?**
germination parfois inférieure, qualité sanitaire (peu de moyen de désinfection des semences)

12